

## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE) n°453/2010

### MARQUEUR MOOREA OGIVE NOIR

#### SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	MARQUEUR MOOREA OGIVE NOIR
Numéro du produit	664013

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiées	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange Encre de Chine rechargeable
-------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** LEGALLAIS  
PARC D'ACTIVITÉ LES PTES DE LA SUISSSE NORMANDE  
BD LIEUTENANT COLONEL OSTIGUY  
14320 SAINT ANDRE SUR ORNE  
Tél: 08 25 31 32 33  
Fax: 08 25 31 32 99  
E-mail: legallais@legallais.com

##### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE n°453/2010

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Eye Irrit. 2; H319

Flam. Liq. 2; H225

STOT SE 3; H336

Classification conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F; R11

R67

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH02



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

1-méthoxy-2-propanol

Mentions de danger

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE n°453/2010)

### Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P370+P378	En cas d'incendie: utiliser de l'eau, un produit extincteur à sec, de la mousse ou du CO2 pour l'extinction.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale et nationale.

### 2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimique

Mélange (préparation)

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance			Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification 67/548/CEE	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	<b>1-méthoxy-2-propanol</b>				
	107-98-2 203-539-1 603-064-00-3 -	R10 R67	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	40,00 - 45,00	% en poids
2	<b>éthanol</b>				
	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 -	F; R11	Flam. Liq. 2; H225	10,00 - 30,00	% en poids
3	<b>Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-decyl-omega-hydroxy-, phosphate</b>				
	52019-36-0 - - -	Xi; R38 Xi; R41	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	1,00 - 5,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases R, H et EUH mentionnées: voir article 16

### 3.3 Autres données

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

#### Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants!

## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE n°453/2010)

### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

### Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### 2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

#### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Porter un vêtement de protection.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

#### Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Donnée non disponible.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).



## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE n°453/2010)

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Acides; Alcalis; Agents oxydants

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	<b>1-méthoxy-2-propanol</b>	<b>107-98-2</b>	<b>203-539-1</b>	
	<b>2000/39/EWG</b>			
	1-Methoxypropanol-2			
	VLE	568	mg/m <sup>3</sup>	150 ml/m <sup>3</sup>
	VME	375	mg/m <sup>3</sup>	100 ml/m <sup>3</sup>
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin		
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France</b>				
	1-Méthoxy-2-propanol			
	VME	360	mg/m <sup>3</sup>	100 ml/m <sup>3</sup>
2	<b>éthanol</b>	<b>64-17-5</b>	<b>200-578-6</b>	
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France</b>				
	Alcool éthylique			
	VLE	9500	mg/m <sup>3</sup>	5000 ml/m <sup>3</sup>
	VME	1900	mg/m <sup>3</sup>	1000 ml/m <sup>3</sup>

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

#### Equipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

##### Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

##### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié

butyl-caoutchouc

## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE) n°453/2010

Epaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>	240	Min.

### Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat/Couleur</b>			
liquide			
noir			
<b>Odeur</b>			
caractéristique			
<b>Seuil d'odorat</b>			
Donnée non disponible.			
<b>pH</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point d'ébullition / Zone d'ébullition</b>			
Valeur	>	70	°C
Pression de référence		1013	hPa
<b>Point de fusion / Zone de fusion</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point de décomposition / Zone de décomposition</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point d'éclair</b>			
Valeur		18 - 21	°C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Propriétés comburantes</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Propriétés explosives</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Pression de vapeur</b>			
Valeur	<	110	kPa
Température de référence		50	°C

## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE) n°453/2010

<b>Densité de vapeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Taux d'évaporation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité</b>			
Valeur	0,80	-	1,20 g/cm <sup>3</sup>
Température de référence			20 °C
<b>Solubilité dans l'eau</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Solubilité(s)</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Viscosité</b>			
Valeur	12	-	80 sec
Température de référence			20 °C
Type	Durée d'écoulement		
Méthode	coupe DIN 4 mm		
<b>Essai de séparation des dissolvants</b>			
Valeur	<	3	%

### 9.2 Autres données

<b>Autres données</b>
Les données physiques se rapportent aux principaux composants.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition. Humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Acides; Alcalis; Agents d'oxydation

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Hydrogène

## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE n°453/2010

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
DL50		5660	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat	
Source		Fabricant	
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
DL50		6200	mg/kg de poids corporel
Espèces		rat	
Source		Fabricant	

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
DL50		9999,99	mg/kg de poids corporel
Espèces		lapin	
Source		Fabricant	

**Toxicité aiguë par inhalation**  
Donnée non disponible.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Donnée non disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Donnée non disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Donnée non disponible.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Donnée non disponible.

**Toxicité pour la reproduction**  
Donnée non disponible.

**Cancérogénicité**  
Donnée non disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**  
Donnée non disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**  
Donnée non disponible.

**Danger par aspiration**  
Donnée non disponible.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**  
L'inhalation des vapeurs des produits solvants à haute concentration peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.



## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE) n°453/2010

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
CL50		8150	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Leuciscus idus		
Source	Fabricant		

#### Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
CE50		23300	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	Fabricant		
2	éthanol	64-17-5	200-578-6
CE50		9268	14221 mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	Fabricant		

#### Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	éthanol	64-17-5	200-578-6
Valeur			%
Source	Fabricant		
Évaluation	facilement biodégradable		

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

#### 12.7 Autres données

##### Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE n°453/2010)

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

##### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	33
Numéro ONU	UN1263
Nom technique	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
Disposition spéciale 640	640D
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3

#### 14.2 Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1263
Nom et description	PAINT RELATED MATERIAL
EmS	F-E+S-E
Étiquettes	3

#### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1263
Nom et description	Paint related material
Étiquettes	3

#### 14.4 Autres données

Donnée non disponible.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Règlements UE

Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Remarque Annex I, partie 2, catégorie 7 b

## Fiche de données de sécurité

Basée sur le règlement (CE) n°1907/2006, comme modifié par règlement (CE n°453/2010

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible.

### SECTION 16: Autres Données

#### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Directive CE 67/548/CE ou 1999/45/CE dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

#### Texte intégral des phrases R, H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO Umwelt Consult GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 183 , D-21107 Hamburg

Tél.: +49 40 / 79 02 36 300 Fax: +49 40 / 79 02 36 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.